

Vu pour approbation en conseil communautaire du 26 septembre 2024





Limites d'agglomération

ZP0 : Espaces non bâtis en agglomération

ZP1 : Centres-bourgs commerçants et patrimoniaux

ZP2 : Entrées de villes - Axes urbains principaux

ZP3 : Secteurs à dominante résidentielle, bourgs à caractère rural

ZP4a : Zones d'activités et secteurs d'équipements en agglomération

ZP4b : Zones d'activités hors agglomération

FORMATIONS SUPPLEMENTAIRES: PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES **ET PATRIMONIALES**

Périmètre des abords des Monuments Historiques

Liaison principale

Type autoroutier

